

DLA COLLECTIF

Les bons réflexes pour embaucher

Un accompagnement pour les associations et structures de l'ESS
du Gard

Gratuit

Proposé par



Avec le soutien de



Cofinancé
par l'Union
européenne

PREFET
DE LA REGION
OCCITANIE

PREFET
DU GARD

BANQUE DES
TERRITOIRES



OBJECTIFS

- **Sécuriser la création, la pérennisation et la qualité de l'emploi associatif**, par le renforcement des compétences et connaissances des dirigeant-es.
- **Maîtriser les fondamentaux de la fonction employeur**, appréhender les contraintes liées aux ressources humaines et au droit du travail
- **Se positionner à moyen terme** sur sa capacité à pérenniser les postes salariés

PROGRAMME

2 journées en collectif pour aborder :

- **Le droit du travail, le droit social et le cadre légal de l'emploi** : convention et accords collectifs, règlements intérieurs...
- **Les obligations vis-à-vis des salariés** : embauche, évaluation des risques, obligations et pouvoirs de l'employeur, avantages salarié...
- Conclure un **contrat de travail** : salariat / groupement d'employeurs / autres formes d'emploi, aides possibles, coût de l'emploi, gestion de la paye, formation du personnel
- **La gouvernance et les spécificités de la place de l'emploi dans l'association** : recrutement, articulation avec le CA et les bénévoles (place et rôle, séparation des pouvoirs), outils (délégations, fiches de poste, entretiens, réunions)

- **Comprendre les différents niveaux d'implication dans une association** et les spécificités du rapport salarial au sein des associations
- **La qualité de l'emploi** et de la relation salariale (management)
- Ainsi que le **pilotage économique et financier** : comptabilité, tableaux de bord et indicateurs, budget prévisionnel et suivi de trésorerie. La présentation des leviers les plus communs pour les structures associatives de **sources de financement** complètera ce module.

Une ½ journée pour un complément individualisé :

Selon les besoins rencontrés, l'animateur passera en revue, avec 1 ou plusieurs membres de l'association, les apports théoriques des journées collectives pour les comparer aux pratiques actuelles de l'association.

Ce temps individuel pourra être mis à profit pour répondre aux interrogations plus précises de chaque participant-e.

Accompagnement animé par Maxime Queval

[ALTEA Consultant](#)



PARTICIPANTS

Ouvert exclusivement aux **associations et coopératives d'utilité sociale employeuses (ou sur le point de créer un emploi)**.

Nombre de personnes par structure : 2 personnes maximum (binôme bénévole / salarié-e)

Limité à 8 structures participantes

Pré-requis : aucune compétence attendue.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates

JOURNEES COLLECTIVES

Mardi 7 ET Mercredi 15 avril 2026

Horaires : 9h30 à 17h/17h30 – Accueil à partir de 9h15

Lieu : Espace Diderot – 663 rue Neper à Nîmes

Pratique : déjeuner possible sur place au restaurant d'insertion [MamaMiam](#) / picnic possible (micro-ondes sur place)

TEMPS INDIVIDUELS

½ journée à déterminer courant avril ou mai 2026

Lieu : Nîmes ou autre lieu possible, en fonction de la localisation des participant-es

PRÉ-INSCRIPTION

Formulaire à remplir à partir de [CE LIEN](#).

Le DLA du Gard prendra contact avec vous à réception du formulaire.